



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Mort de Noahm

Question au Gouvernement n° 1658

Texte de la question

MORT DE NOAHM

Mme la présidente . La parole est à M. Belkhir Belhaddad.

M. Belkhir Belhaddad . Noahm avait 19 ans. Il était, comme moi, originaire de Talange. Il a été victime, à Metz, d'une agression d'une violence inouïe. Ses agresseurs se sont acharnés sur lui. Ils ont déversé leur haine sur Noahm. Le 2 juin, il en est mort.

Sans polémique et au nom de notre groupe, je tiens à présenter mes condoléances à sa famille et à ses proches ainsi qu'à saluer leur courage dans cette épreuve terrible. *(Plusieurs députés des groupes SOC, EPR, LFI-NFP, EcoS, Dem, HOR et GDR se lèvent pour applaudir.)*

À Talange en Moselle et partout en France, nous avons tous été bouleversés par ce drame. Dans notre pays, dans notre République, personne – absolument personne – ne devrait être harcelé, insulté, agressé ou tué. Personne ne devrait mourir pour qui il est ou pour qui il aime.

Si l'information judiciaire est toujours en cours, les premiers témoignages recueillis permettent de constater que des cris homophobes ont été poussés lors de cette agression inadmissible. En 2025, l'association SOS homophobie a recensé près de 1 800 signalements de LGBT+phobie : harcèlement en ligne, insultes dans la rue, menaces de séquestration ou de mort, guets-apens homophobes, chants homophobes dans les stades, agressions et meurtres. Chaque jour, la violence et la haine frappent.

Nous ne pouvons rester silencieux face à ce fléau. Les victimes et leurs proches attendent des mesures et des réponses fortes. Pour qu'aucune autre famille n'ait à vivre un tel drame, nous devons engager les moyens nécessaires à faire de la lutte contre l'homophobie et contre les discriminations une priorité absolue. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe EPR. – M. Andy Kerbrat applaudit également.)*

Les violences sont toujours présentes. Elles tuent. Il est donc nécessaire d'agir – agir pour prévenir et empêcher ces actes homophobes et discriminatoires ; agir pour dire aux victimes qu'elles ne sont pas seules face à la haine ; agir pour rappeler à ceux qui commettent ces actes ignobles qu'ils seront poursuivis et fermement condamnés. Monsieur le premier ministre, quelles mesures urgentes allez-vous prendre pour renforcer la lutte contre l'homophobie et contre les discriminations ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, LFI-NFP et EcoS. – Mme Stella Dupont applaudit également.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur . Nous avons évidemment une pensée pour la victime et sa famille. Vous avez raison de rappeler qu'une information est en cours dans cette affaire. Un certain nombre de

témoignages laissent à penser que des propos homophobes ont été tenus lors de cette agression ignoble. Des auditions ont eu lieu. À ce jour et à ma connaissance, le parquet n'a pas indiqué avoir retenu la circonstance aggravante d'homophobie.

Ce n'est cependant pas le sujet : vous m'interrogez sur les actions que nous menons. Depuis 2017, de plus en plus de crimes et délits anti-LGBT+ sont recensés – également parce que de plus en plus de plaintes sont enregistrées.

Mme Karen Erodi . Et parce qu'on ne fait rien !

M. Laurent Nuñez, ministre . Dès 2023, nous avons lancé un plan massif de lutte contre les actes de ce type. Il comprend des mesures de prévention comme de répression puisque, vous le savez, le caractère homophobe d'un acte est désormais une circonstance aggravante, ce dont il faut se féliciter.

M. Andy Kerbrat . Il n'y a jamais eu autant de morts !

M. Laurent Nuñez, ministre . Vous pouvez compter sur le ministre de l'intérieur et sur le garde des sceaux pour poursuivre ces actions. Que les choses soient claires : la haine homophobe est inacceptable. Nous continuerons à œuvrer pour prévenir systématiquement les actes de ce genre. L'éducation, ainsi que tout ce qui est diffusé en milieu scolaire, a un rôle très important à jouer – mais une action répressive est aussi malheureusement nécessaire, que nous mènerons avec beaucoup de fermeté et de détermination.

M. Andy Kerbrat . On attend de voir !

Données clés

Auteur : [M. Belkhir Belhaddad](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1658

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2026